

- Procès Verbal du Conseil d'école
- **École primaire de Coulanges-sur-Yonne**
 - Jeudi 10 février 17h45

- **Présents :**

- Municipalités :

- Coulanges-sur-Yonne : M. Darie adjoint aux écoles
- Crain : Mme Cartinière, conseillère municipale
- Pousseau : Mme Forir
- Lucy sur Yonne : Mme Bostyn, conseillère municipale

- Enseignants :

- Mme Pallas, Directrice (MS/GS)
- Mme Chenevoy (GS/CP)
- Mme Gomez de Cedron (CE1/CE2)
- Mme Thircuit, (CE2/CM1/CM2)
- Mme Borey (CE2/CM1/CM2)

- Représentants des parents d'élèves :

- Mme Chenet
- Mme Jadel
- M. Grall
- Mme Bricka
- Mme Retif

- **Excusés :**

- IEN : Mme Siré

- Enseignants : Mme Goubeyre, Mme Bogouch

- Municipalités : Mme Cartinière

- Représentant des parents d'élèves : Mme Rousseau

Effectifs actuels et prévisionnels 2022-2023

L'école de Coulanges-sur-Yonne accueille les enfants dépendants des communes suivantes : Coulanges-sur-Yonne, Crain, Lucy-sur-Yonne et Lichères-sur-Yonne, Pousseaux, Surgy et Festigny.

Depuis le dernier conseil d'école : Une radiation en grande section. Deux autres radiations seront faites en Moyenne section pour les vacances de février. En arrivée, depuis janvier, un élève en GS, Une en CP, et un autre en CM1. Pour le retour des vacances des nouvelles arrivées sont prévues : 2 élèves en PS, Une élève en GS, et un autre en CE1.

Le tableau ci-dessous présente les effectifs prévisionnel pour l'année prochaine. Pour le moment la seule inconnue restante reste la TPS, aucun élève ne s'est fait connaître.

TPS	?
PS	11
MS	28
GS	11
CP	16
CE1	16
CE2	14
CM1	13

CM2	5
-----	---

La répartition par classe devrait être sauf changement être sensiblement la même que cette année .

Inscriptions rentrée 2022

La mairie n'a pas communiqué de date pour le lancement des inscriptions pour la rentrée 2022/2023. Elle indique que cela sera autour du mois de mai.

Point sur la situation sanitaire pour la période de janvier-février

La situation sanitaire depuis la rentrée de janvier fut délicate. Toutes les classes de l'école ont été testées.

A ce jour, une dizaine d'élèves ont été positifs ainsi que certaines personnes de l'équipe enseignante ou le personnel communal. Une amélioration se fait sentir sur cette fin de période. De manière globale la majorité des parents a joué le jeu et a suivi le protocole sanitaire.

A ce jour, le port du masque est toujours obligatoire pour les élèves au sein de l'école (dans tout l'établissement y compris en récréation) et le port du masque est toujours obligatoire aux abords de l'école. L'équipe éducative demande à la mairie de voir avec la gendarmerie pour passer aux horaires de sortie/entrée afin de sensibiliser certains parents réfractaires. De plus, cela évitera certains débordements constatés avec le stationnement des voitures (place handicapée, stationnement dangereux devant les sorties).

La cantine scolaire a été fermée une semaine avec le périscolaire. Mme Jadel propose le fait de faire appel aux parents d'élèves motivés pour remplacer l'agent absent et éviter que la situation ne se reproduise ou de faire appel à une association. M. Darie explique qu'il y a un manque de remplaçants sur la commune et prend note de la proposition.

Mme Jadel demande où en est la campagne de test. En début d'année une fiche avait été distribuée pour faire tester son enfant. A ce jour aucune nouvelle de la campagne de test. Les fiches ont été envoyées à la circonscription, aucun retour.

évaluations nationale de janvier

Les évaluations nationale de janvier pour les CP et les CE1 sont suspendues. A ce jour, l'équipe pédagogique ne connaît pas la date de report des évaluations.

La classe de Mme Gourbeyre, de PS a été sélectionnée par l'Éducation nationale pour des évaluations. Les parents d'élèves demandent plus d'explications devant ce test. La directrice explique que la classe est sélectionnée aléatoirement. Les enfants passent des tests oraux. Mme Gourbeyre rend ensuite les résultats sur un site internet.

Les parents d'élèves soulignent que les élèves sont de plus en plus évalués par des campagnes de tests nationales.

documents transmis aux familles : LSU et bilan périodique

Comme voté l'année dernière, cette année et pour la première fois, l'école passe de trimestre à des bulletins semestriels. Les parents peuvent accéder via leur code au bulletin par internet avec leur identifiant de connexion. L'école fait néanmoins passer le bulletin papier pour signature et le consigne dans le dossier de l'enfant. Pour les maternelles, le livret de compétence est distribué en cette fin de période.

L'équipe éducative explique qu'elle doit à nouveau imprimer les livrets, après avoir constaté que lorsque l'élève passe dans un autre cycle, LSU ne donne plus accès au livret. Ce qui pose problème lorsqu'il faut faire un dossier pour une éventuelle orientation.

Les parents d'élèves demandent si le COVID a impacté les résultats. L'équipe ne constate pas de changement dans les résultats des élèves.

Liaison école collège CM2/6ème

Les deux enseignantes en binômes cette année, Mme Borey et Mme Thircuit explique qu'il y a 3 projets actuellement en suspens à cause du COVID.

Les parents demandent une visite en fin d'année du collège de Courson et de Clamecy. L'ensemble de l'équipe éducative reconnaît qu'une réelle visite des élèves serait rassurante. L'année dernière, la visite virtuelle n'avait pas rassurée les élèves.

Visite en maternelle de la PMI

Chaque année le service de la PMI normalement intervient et propose des actions de prévention pour les enfants scolarisés en classe de moyenne section de maternelle. Une infirmière vient ainsi chaque année. Cependant cette année aucune infirmière ne viendra dans notre école effectué cette visite due à l'absence d'un agent.

A ce jour, pour information, aucun psychologue scolaire n'est encore nommé sur le secteur suite à la démission d'un psychologue vacataire.

Une infirmière scolaire a été nommée sur le secteur et a pris son poste mi-décembre. Elle se rendra bientôt sur l'école.

Point sur la coopérative scolaire

Les différents crédits depuis le 1er septembre 2021:

- participations volontaires des familles : 815 euros
- photographies scolaires : 879,05 euros
- ventes des calendriers : 695 euros
- subvention de la mairie de Lucy sur Yonne : 100 euros
- subvention de la mairie de Pousseaux : 200 euros + 2 689,05 euros

Les différents débits depuis le 1er septembre 2021:

- reliquats de l'année scolaire passée (animation LPO et projet jardinage) : 214,60 euros
- adhésion à l'OCCE et assurances : 290,16 euros
- achat autour de Noël : 184,48 euros
- acompte spectacle Cie du Bruit du son : 250,00 euros
- achats de 3 boîtes à histoires Lunii : 161,74 euros
- frais de gestion : 6,25 euros
- 1 107,23 euros Soit + 1 581,82 euros

sur la période Projets 2021-2022:

- Tombola du printemps
- Spectacle de la Cie du Bruit du Son fixé au 24 mai 2022 (reste à payer 582,80 euros)
- Équipement de l'école en jeux de société collaboratif en lien avec le projet d'école
- Sorties scolaires à la journée encore non définies
- la classe de ce2/cm1/cm2 fait un projet théâtre, la mairie propose de mettre à disposition la salle des fêtes. La mairie propose également une visite de la mairie dans le cadre du projet éco quartier mené par la classe.

travaux école

L'équipe a demandé l'ajout d'un porte savon pour les toilettes des petits afin que cela facilite le lavage des mains.

Il a été demandé également à la mairie d'installer entre les urinoirs des garçons des cloisons séparatrices afin d'améliorer l'intimité des élèves.

Un devis a été effectué par la mairie pour des protections de porte anti-pince doigts. Pour toutes les portes de la maternelle, cela reviendrait à payer 1700 euros, car chaque protection coûte environs 60 euros. Pour le moment la protection des portes restent donc en suspens.

Les parents d'élèves demandent si les autres municipalités participent aux frais, la mairie répond que cela est compris dans les frais de scolarités.

La société de nettoyage est toujours employée par la mairie pour nettoyer l'école. Toute l'équipe enseignante est contente du travail réalisé, les deux bâtiments sont propres. La mairie ne trouve toujours pas de personnel sur la commune pour réaliser le ménage.

Labellisation E3D

La **labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable)** a été développée par le ministère chargé de l'éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.

Cette démarche participe à l'éducation au développement durable, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable. C'est une composante importante parmi les différentes modalités de renforcement de l'éducation au développement durable qui sont impulsées au niveau national et académique depuis 2019.

Obtenir le label « E3D »

La démarche associe toutes les parties prenantes de l'école ou de l'établissement (administration, enseignants, personnel, élèves, parents d'élèves) et les partenaires, notamment les collectivités territoriales.

L'école ou l'établissement sollicite le label auprès des autorités académiques, auprès de la mission académique EDD du rectorat. Une commission académique étudie les demandes de labellisation.

La mairie propose de retourner le terrain à l'arrière de l'école pour pouvoir réaliser un potager.

Mme Pallas explique que l'école remplit déjà certains critères ce qui, après discussion autour de ce projet lors du conseil d'école permet la validation du premier niveau de labellisation.

Questions

Pas de questions posées.

Clôture de la séance : 19h03